



Racket et violence sur mon fils de 15 ans

Par **barreaux**, le **12/04/2009** à **07:05**

Bonjour, mon fils a subi un racket et des violences corporelles par d'autres jeunes pendant ses vacances chez son oncle dans l'herault le 10 avril 2009. mes parents qui l'ont accompagné à la gendarmerie ainsi qu'au médecin qui a constaté ses blessures. N'étant pas présent sur les lieux étant resté en mayenne, j'aimerais savoir comment vais-je devoir faire pour la suite des événements quand ceci sera envoyé au tribunal? je suis au rmi et la distance entre mon domicile et le lieu où tout ceci s'est passé est très éloignée. Je suis très bouleversé par ce qui s'est passé sur mon fils qui n'a que 15 ans, je vous remercie par avance de votre aide et de vos conseils